

2023-5988
2023-11-02

Base container label

GROUPE	10	HERBICIDE
--------	-----------	-----------

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL

SOLUTION

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

D'HOMOLOGATION: 34996 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Glufosinate-ammonium ... 150 g/L



AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX NUMÉRO

CONTENU NET: 1L – VRAC

Tide International Canada Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1 866 699 7717

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou fatal si absorbé par la peau. Peut irriter la peau. Nocif si avalé. Cause une irritation des yeux. **NE PAS** mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Bien se laver après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer.

Vêtements et équipement protecteurs: Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, ainsi que des lunettes de protection (lunettes de protection étanches ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants et les lunettes de protection (lunettes de protection étanches ou écran facial) ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée et/ou du cockpit fermé pendant l'application.

Si appliqué comme un mélange en cuve, suivre les mesures les plus rigoureuses en matière de précautions EPI énoncées sur les étiquettes des produits utilisés.

Délai de sécurité: Les travailleurs ne doivent pas réintégrer les champs traités dans les 24 heures suivant le traitement. Ne pas pénétrer et ne pas laisser les travailleurs pénétrer dans les secteurs traités durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.

N'appliquer que lorsque le potentiel de dérive vers les endroits où les humains habitent ou pratiquent des activités (p. ex., les maisons, les chalets, les écoles et les espaces récréatifs) est minime. Prendre en considération la direction et la vitesse du vent, l'inversion de température, l'équipement pour l'application et le réglage du pulvérisateur.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Note au médecin: En cas d'ingestion de ce produit, il faut pratiquer sans tarder une intubation endo-trachéale et un lavage d'estomac, suivis d'une administration de charbon de bois et de sulfate de sodium.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Éviter la dérive de pulvérisation vers les plantes sensibles et utiliser uniquement aux fins recommandées et aux taux recommandés.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

NE PEUT PAS être entreposé sous le point de congélation.

Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.

Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.

Entreposer dans le contenant d'origine.

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE (MOINS DE 23 LITRES)

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore auprès à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RÉCUPÉRABLES

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

ÉLIMINATION DU CONTENANT POUVANT ÊTRE REMPLIS À LA DEMANDE DE L'UTILISATEUR PAR LE DISTRIBUTEUR OU LE DÉTAILLANT

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

ÉLIMINATION DES PRODUIT INUTILISÉ OU SUPERFLU

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de

2023-5988
2023-11-02

nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

ÉLIMINATION DE LA SOLUTION DE PULVÉRISATION NON UTILISÉE

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés, canaux d'irrigation et végétation à préserver.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2023-5988
2023-11-02

Full brochure label

GROUPE	10	HERBICIDE
--------	-----------	-----------

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL

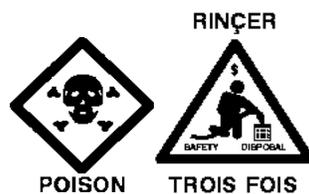
SOLUTION

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

D'HOMOLOGATION: 34996 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Glufosinate-ammonium 150 g/L



AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX NUMÉRO

CONTENU NET: 1L – VRAC

Tide International Canada Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1 866 699 7717

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL assure la suppression de nombreuses mauvaises herbes graminées et à feuilles larges dans les variétés de canola et soja ou les hybrides spécialement élaborés pour tolérer le glufosinate-ammonium.

L'emploi de l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est homologué pour les variétés ou les hybrides de canola et soja tolérant le glufosinate-ammonium [exemple: variétés ou hybrides portant la mention LibertyLink^{MD}].

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL peut aussi être appliqué sur les variétés tolérant le glufosinate-ammonium spécialement cultivées pour la production de semences.

Pour la production de semences d'hybrides dans le canola, l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL peut être utilisé pour la suppression des plants sauvages au sein de la population femelle. Deux applications sont nécessaires à cette fin. Une troisième application peut être nécessaire s'il est établi que les plants sauvages n'ont pas été entièrement supprimés du champ.

Le maïs tolérant le glufosinate-ammonium peut être utilisé pour séparer les rangs de canola destiné à la production de semences d'hybrides, mais il doit être détruit et ne peut servir comme aliment de consommation humaine ou animale.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL peut être utilisé comme aide à la récolte (dessiccant) sur la luzerne cultivée pour la semence.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL desséchera les mauvaises herbes présentes dans le champ au moment de l'application, lorsqu'il est utilisé comme aide à la récolte.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL peut aussi être utilisé pour la suppression des repousses dans les framboisiers.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou fatal si absorbé par la peau. Peut irriter la peau. Nocif si avalé. Cause une irritation des yeux. **NE PAS** mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Bien se laver après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer.

Vêtements et équipement protecteurs: Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, ainsi que des lunettes de protection (lunettes de protection étanches ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants et les lunettes de protection (lunettes de protection étanches ou écran facial) ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée et/ou du cockpit fermé pendant l'application. Si appliqué comme un mélange en cuve, suivre les mesures les plus rigoureuses en matière de précautions EPI énoncées sur les étiquettes des produits utilisés.

Délai de sécurité: Les travailleurs ne doivent pas réintégrer les champs traités dans les 24 heures suivant le traitement. Ne pas pénétrer et ne pas laisser les travailleurs pénétrer dans les secteurs traités durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.

N'appliquer que lorsque le potentiel de dérive vers les endroits où les humains habitent ou pratiquent des activités (p. ex., les maisons, les chalets, les écoles et les espaces récréatifs) est minimale. Prendre en considération la direction et la vitesse du vent, l'inversion de température, l'équipement pour l'application et le réglage du pulvérisateur.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur

l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Note au médecin: En cas d'ingestion de ce produit, il faut pratiquer sans tarder une intubation endo-trachéale et un lavage d'estomac, suivis d'une administration de charbon de bois et de sulfate de sodium.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.

Éviter la dérive de pulvérisation vers les plantes sensibles et utiliser uniquement aux fins recommandées et aux taux recommandés.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

NE PEUT PAS être entreposé sous le point de congélation.

Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.

Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.

Entreposer dans le contenant d'origine.

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DU CONTENANT RECYCLABLE (MOINS DE 23 LITRES)

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche.

Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DU CONTENANT RÉCUPÉRABLES

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur/détaillant).

ÉLIMINATION DU CONTENANT POUVANT ÊTRE REMPLIS À LA DEMANDE DE L'UTILISATEUR PAR LE DISTRIBUTEUR OU LE DÉTAILLANT

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

ÉLIMINATION DES PRODUIT INUTILISÉ OU SUPERFLU

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

ÉLIMINATION DE LA SOLUTION DE PULVÉRISATION NON UTILISÉE

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés, canaux d'irrigation et végétation à préserver.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les organismes nuisibles aquatiques. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

UTILISATION EN POSTELEVÉE

CANOLA- DANS L'EST DU CANADA ET EN CÔTE DE LA COLOMBIE- BRITANNIQUE

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est homologué pour application aérienne et terrestre sur les variétés ou les hybrides de canola tolérant le glufosinate-ammonium [exemple: variétés ou hybrides portant la mention LibertyLink^{MD} sur l'étiquette].

Pour assurer la sécurité des cultures et une suppression optimale des mauvaises herbes, utiliser l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL uniquement sur le canola tolérant le glufosinate-ammonium (p. ex., LibertyLink^{MD}) cultivé à partir de semences certifiées.

L'application de l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL sur les variétés ou les hybrides de canola non tolérants ou sur d'autres cultures non tolérantes donnera lieu à des dommages sévères ou à la destruction des cultures.

Appliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL du stade du cotylédon jusqu'à, mais avant, la montée en graines du canola.

Se reporter au tableau de mauvaises herbes/doses d'application dans cette étiquette.

Pour la suppression/répression des mauvaises herbes à levées tardive ou en présence d'une nouvelle germination ou croissance de mauvaises herbes, réappliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL.

On peut faire jusqu'à trois applications de l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL, chacune à un taux maximale de 4,0 L/ha. L'application troisième doit se faire avant la montée en graines du canola.

Ne pas appliquer plus qu'un total de 12 L/ha par année.

Appliquer lorsque les nouvelles mauvaises herbes sont au stade foliaire approprié et jusqu'à, mais avant, la montée en graines du canola.

Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer sur les mauvaises herbes levées, jeunes et en pleine croissance. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application ne seront pas supprimées.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL aura un effet sur les mauvaises herbes qui sont à un stade supérieur au stade foliaire recommandé; toutefois, la rapidité d'action et de suppression risque d'être réduite.

Une légère décoloration du canola peut être visible après l'application. Ce phénomène est temporaire et n'influencera pas la croissance, la maturité ou le rendement de la culture.

Pour l'emploi sur les variétés ou les hybrides de canola tolérant le glufosinate- ammonium et glyphosate (exemple: variétés de canola portant la mention LibertyLink^{MD} et Roundup Ready^{MD} ou TruFlex^{MD} ou Optimum^{MD} Gly sur l'étiquette) : l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL devrait être appliqué dans un programme séquentiel avec glyphosate pour la suppression efficace des mauvaises herbes. Le mélange en cuve de l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL avec glyphosate, peut entraîner une suppression réduite sur certaines espèces de mauvaises herbes.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL peut aussi être appliqué sur les variétés tolérant le glufosinate-ammonium spécialement cultivées pour la production de semences.

POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES D'HYBRIDES

Deux applications sont nécessaires pour supprimer les plants sauvages. La première application doit se faire au stade de 2 à 4 feuilles du canola et la seconde, au stade de 4 à 6 feuilles; une troisième application, au besoin, peut être effectuée jusqu'à, mais avant, la montée en graines.

Toutes les applications de l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL pour la production de semences d'hybrides doivent être faites à raison de 3,33 – 4 L/ha.

UTILISATION DU MAÏS POUR SÉPARER LES RANGS DE CANOLA DESTINÉ À LA PRODUCTION DE SEMENCES D'HYBRIDES

L'emploi de l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est homologué pour les variétés ou les hybrides de maïs tolérant le glufosinate-ammonium lorsqu'ils servent à séparer les rangs de canola [exemple: variétés ou hybrides portant la mention LibertyLink^{MD} sur l'étiquette pour la production de semence de canola hybride].

Le maïs doit être ensemencé à raison de 20 000 à 30 000 plants/ha.

L'espacement des rangs pour le maïs tolérant le glufosinate-ammonium doit être de 18 à 23 cm.

NOTE: Le maïs doit être détruit et ne doit pas servir comme aliment de consommation humaine ou animale.

Suivre le mode d'emploi pour le canola et les instructions générales sur la présente étiquette.

CANOLA - DANS LES PRAIRIES ET L'INTÉRIOR DE LA COLOMBIE- BRITANNIQUE SEULEMENT

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est homologué pour application aérienne et terrestre sur les variétés ou les hybrides de canola tolérant le glufosinate-ammonium [exemple: variétés ou hybrides portant la mention LibertyLink^{MD} sur l'étiquette], cultivées dans les Prairies et l'intérieur de la Colombie-Britannique seulement.

Pour assurer la sécurité des cultures et une suppression optimale des mauvaises herbes, utiliser L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL uniquement sur le canola tolérant le glufosinate-ammonium (p. ex., LibertyLink^{MD}) cultivé à partir de semences certifiées.

L'application de L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL sur les variétés ou les hybrides de canola non tolérants ou sur d'autres cultures non tolérantes donnera lieu à des dommages sévères ou à la destruction des cultures.

Appliquer L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL du stade du cotylédon jusqu'à, mais avant, la montée en graines du canola.

Se reporter au tableau de mauvaises herbes/doses d'application dans cette étiquette.

Pour la suppression/répression des mauvaises herbes à levées tardive ou en présence d'une nouvelle germination ou croissance de mauvaises herbes, réappliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL.

On peut faire jusqu'à trois applications de L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL, chacune à un taux maximale de 4,0 L/ha. L'application troisième doit se faire avant la montée en graines du canola.

Ne pas appliquer plus qu'un total de 12 L/ha par année.

Appliquer lorsque les nouvelles mauvaises herbes sont au stade foliaire approprié et jusqu'à, mais avant, la montée en graines du canola.

Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer sur les mauvaises herbes levées, jeunes et en pleine croissance. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application ne seront pas supprimées.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL aura un effet sur les mauvaises herbes qui sont à un stade supérieur au stade foliaire recommandé; toutefois, la rapidité d'action et de suppression risque d'être réduite.

Une légère décoloration du canola peut être visible après l'application. Ce phénomène est temporaire et n'influencera pas la croissance, la maturité ou le rendement de la culture.

Pour l'emploi sur les variétés ou les hybrides de canola tolérant le glufosinate- ammonium et glyphosate (exemple: variétés de canola portant la mention LibertyLink^{MD} et Roundup Ready^{MD} ou TruFlex^{MD} ou Optimum^{MD}Gly sur l'étiquette) : L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL devrait être appliqué dans un programme séquentiel avec glyphosate pour la suppression efficace des mauvaises herbes. Le mélange en cuve de L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL avec glyphosate, peut entraîner une suppression réduite sur certaines espèces de mauvaises herbes.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL peut aussi être appliqué sur les variétés tolérant le glufosinate-ammonium spécialement cultivées pour la production de

semences.

POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES D'HYBRIDES

Deux applications sont nécessaires pour supprimer les plants sauvages. La première application doit se faire au stade de 2 à 4 feuilles du canola et la seconde, au stade de 4 à 6 feuilles; une troisième application, au besoin, peut être effectuée jusqu'à, mais avant, la montée en graines. Toutes les applications de L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL pour la production de semences d'hybrides doivent être faites à raison de 3,33-4 L/ha.

UTILISATION DU MAÏS POUR SÉPARER LES RANGS DE CANOLA DESTINÉ À LA PRODUCTION DE SEMENCES D'HYBRIDES

L'emploi de L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est homologué pour les variétés ou les hybrides de maïs tolérant le glufosinate-ammonium lorsqu'ils servent à séparer les rangs de canola [exemple: variétés ou hybrides portant la mention LibertyLink^{MD}] pour la production de semence de canola hybride].

Le maïs doit être ensemencé à raison de 20 000 à 30 000 plants/ha.

L'espacement des rangs pour le maïs tolérant le glufosinate-ammonium doit être de 18 à 23 cm.

NOTE: Le maïs doit être détruit et ne doit pas servir comme aliment de consommation humaine ou animale.

Suivre le mode d'emploi pour le canola et les instructions générales sur la présente étiquette.

SOJA

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est homologué pour application aérienne et terrestre sur les variétés de soja tolérant le glufosinate-ammonium [exemple: variétés portant la mention LibertyLink^{MD} sur l'étiquette].

L'application de l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL sur les variétés de soja non tolérants ou sur d'autres cultures non tolérantes donnera lieu à des dommages sévères ou à la destruction des cultures.

Appliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL du stade du cotylédon au stade de la floraison de la culture à raison de 2 L à 3,33 L/ha.

Une deuxième application d'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL peut être faite dans les champs de soja ayant reçu un traitement initial à un taux maximal de 3,33 L/ha en présence d'une nouvelle germination ou croissance de mauvaises herbes. Appliquer lorsque les nouvelles mauvaises herbes sont au stade foliaire approprié et jusqu'à, mais avant, la montée en graines de la culture.

Ne pas appliquer au-delà du stade de la floraison du soja.

Ne pas appliquer plus de 6,67 L/ha dans une même saison.

MAUVAISES HERBES SENSIBLES:

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL a un effet sur toutes les mauvaises herbes et cultures à l'exception des cultures conçues pour être tolérantes aux applications de glufosinate ammonium.

Les mauvaises herbes qui suivent sont sensibles à L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL donnera la meilleure suppression s'il est appliqué aux stades foliaires recommandés.

2023-5988
2023-11-02

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE								TAUX
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Saponaire des vaches	-----								1,33 L/ha
Sétaire verte	----- Maximum de 3 talles								

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE								TAUX
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Échinochloa pied-de-coq	-----								2 L/ha
Renouée persicaire	-----								
Chénopode blanc	-----								
Soude roulante	Jusqu'à 8 cm de haut								
Renouée	-----								
Tabouret des champs	-----								
Lin spontané	Jusqu'à 6 cm de haut								
Moutarde des champs	-----								

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE								TAUX
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Chardon des champs ¹	Jusqu'à 10 cm de haut								2,67 L/ha
Stellaire moyenne	-----				Paires de feuilles				
Ortie royale	-----				Paires de feuilles				
Kochia à balais	Jusqu'à 8 cm de haut								
Laiteron des champs vivace	-----								
Chiendent ¹	-----								
Amarante à racine rouge	-----								
Mauve à feuilles ronde	-----								
Matricaire maritime	Jusqu'à 10 cm de haut								
Bourse-à-pasteur	-----								
Orge spontanée ²	-----				Maximum de 2 talles				
Blé spontané	-----				Maximum de 2 talles				
Renouée liseron	-----								

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE								TAUX
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Gaillet gratteron	-----				Verticilles				3,33 L/ha
Pissenlit	Rosette de 1 à 15 cm								
Sagesse des chirurgiens	Jusqu'à 10 cm de haut								

2023-5988
2023-11-02

Ortie royale	----- Paires de feuilles
Stramoine commune	-----
Chiendent ³	-----
Érodium cicutaire	-----
Folle avoine	----- Maximum de 2 talles

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE								TAUX 3,33 L/ha
	1	2	3	4	5	6	7	8	
POPULATIONS ÉLEVÉES									
Chardon des champs ¹	Jusqu'à 10 cm de haut								
Chiendent ¹	-----								
Orge spontanée ²	----- Maximum de 2 talles								
Blé spontané	----- Maximum de 2 talles								
Renouée liseron	-----								

MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE RECOMMANDÉ DE LA MAUVAISE HERBE								TAUX 4 L/ha
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Chardon des champs ⁴	Jusqu'à 10 cm de haut								
Stramoine commune ⁵	-----								
Chiendent ⁶	-----								
Brome du Japon ⁷	----- jusqu'à l'apparition de la 1er talle								
Brome de toits ⁷	----- jusqu'à l'apparition de la 1er talle								

NOTES: 1 Répression des parties aériennes seulement

2 Répression seulement

3 Suppression de croissance améliorée des parties aériennes

4 Meilleure répression des parties aériennes

5 Suppression améliorée

6 Suppression pendant toute la saison des populations élevées

7 Brome germiné au printemps seulement; pour obtenir les meilleurs résultats, appliquer après un traitement en présemis ou non sélectif avec un herbicide au glyphosate.

MÉLANGES EN CUVE

Ne pas mélanger en cuve l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL avec des herbicides, des engrais ou des adjuvants qui ne sont pas recommandés sur cette étiquette.

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en cuve, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Toujours utiliser conformément à les restrictions et les précautions les plus sévères.

Les produits d'association peuvent avoir d'autres restrictions en matière de stades foliaires.

Pour une efficacité accrue, l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL peut être

mélangé en cuve avec les produits suivants:

CANOLA

Produit d'association	Taux	Mode d'emploi
Centurion ^{MD} ou Select ^{MD}	63 mL/ha	Pour la suppression de l'orge spontanée et de la folle avoine, appliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL à raison de 2,67 à 4,0 L/ha avec Centurion ^{MD} ou Select ^{MD} à raison de 63 mL/ha ainsi qu'un adjuvant tel que recommandé sur l'étiquette de Centurion ^{MD} ou Select ^{MD} . Appliquer lorsque les mauvaises herbes ont de 1 à 4 feuilles et un maximum de 2 talles.
Centurion ^{MD} ou Select ^{MD}	190 mL/ha	Pour la suppression des mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL et sur l'étiquette de Centurion ^{MD} ou Select ^{MD} plus l'orge agréable, les bromes du Japon et de toit germinés au printemps appliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL à raison de 3,33 à 4,0 L/ha en mélange en cuve avec Centurion ^{MD} ou Select ^{MD} à raison de 190 mL/ha ainsi qu'un adjuvant tel que recommandé sur l'étiquette de Centurion ^{MD} ou Select ^{MD} . Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade de croissance décrit sur les étiquettes de l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL, Centurion ^{MD} et Select ^{MD} et lorsque l'orge agréable est de 1 à 4 feuilles et un maximum de 2 talles et les bromes du Japon et de toit germinés au printemps sont au stade 1 à 6 feuilles jusqu'à l'apparition de la 1 ^{er} talle.
Facet ^{MD} L + Merge ^{MD}	0.28 L/ha + 0.5 – 1.0 L/ha	Pour une suppression accrue et plus uniforme du gaillet gratteron, appliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL à raison de 3,33 L/ha avec Facet ^{MD} L à raison de 0,28 L/ha. Appliquer dans 100 L/ha d'eau avec l'adjuvant Merge à raison de 0,5 à 1 L/ha. Appliquer lorsque le canola est entre les stades 2 à 6 feuilles.
Facet ^{MD} L + Centurion ^{MD} + Amigo ^{MD} ou Merge ^{MD}	0.28 L/ha + 63 mL/ha + 0.5 L/ha	Pour une suppression accrue et plus uniforme du gaillet gratteron et des graminées annuelles, appliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL à raison de 3,33 L/ha avec Facet ^{MD} L à raison de 0,28 L/ha, ainsi qu'avec Centurion ^{MD} à raison de 63 mL/ha. Appliquer dans 100 L/ha d'eau avec l'adjuvant Amigo ^{MD} ou Merge ^{MD} à raison de 0,5 L/ha. Appliquer lorsque le canola est entre les stades 2 à 6 feuilles.

UTILISATION COMME DESSICCANT

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL peut être appliqué comme desiccant, par voie aérienne ou terrestre, sur la luzerne (cultivée pour la semence).

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL desséchera également les mauvaises herbes présentes dans le champ au moment de l'application (la renouée liseron peut ne pas être entièrement desséchée).

La dessiccation des cultures et des mauvaises herbes sera optimale si les conditions environnementales sont favorables (temps chaud, bonne humidité du sol et humidité relative élevée)

Culture	Taux	Instructions
Luzerne (cultivée pour la semence)	2,7 L/ha	Appliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL (au stade de 50 à 75 % de formation des gousses (brunes). NE PAS appliquer plus d'une fois par année.
Note: Ne pas mélanger en cuve l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL avec des pesticides, des engrais ou des adjuvants qui ne sont pas recommandés sur cette étiquette.		

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE AUX HERBICIDES

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est un herbicide du groupe 10. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL et à d'autres herbicides du groupe 10. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL ou les herbicides du même groupe 10 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture

plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Tide International Canada Inc au +1 866 699 7717.

INSTRUCTIONS D'APPLICATION

La rapidité d'action de l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est influencée par les facteurs environnementaux. La rapidité d'action peut être réduite par temps frais (moins de 10° C), si l'humidité du sol est faible et si l'humidité relative est faible. Généralement, les symptômes visuels apparaissent 2 à 4 jours après l'application.

Pour obtenir de meilleurs résultats, appliquer sur les mauvaises herbes levées, jeunes et en pleine croissance. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application ne seront pas supprimées.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL aura un effet sur les mauvaises herbes qui sont à un stade supérieur au stade foliaire recommandé; toutefois, la rapidité d'action et de suppression risque d'être réduite.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL agit essentiellement au contact. Il est donc essentiel d'obtenir un épandage complet des mauvaises herbes à supprimer ou de la culture à dessécher.

Lorsqu'une échelle de taux est indiquée, le taux la plus élevée doit être utilisée:

- lorsque la croissance des mauvaises herbes ou de la culture est dense;
- lorsque les mauvaises herbes sont grandes et/ou à maturité, p. ex., stades foliaires avancés et grande hauteur de la plante;
- lorsque le temps est frais est sec.

Consulter la section des mauvaises herbes sensibles pour connaître les mauvaises herbes supprimées.

INSTRUCTIONS RELATIVES À L'APPLICATION TERRESTRE

S'assurer que tous les circuits (conduites, rampes, etc.) affichent la concentration appropriée d'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL et d'eau avant de débiter l'épandage.

Appliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL dans au moins 110 L d'eau/ha, à une pression de 275 kPa et à une vitesse d'avancement de 6 à 8 km/h. Si des soupapes de sûreté sont utilisées, appliquer à une pression de 310 kPa. L'utilisation de buses à jet plat de 80° ou 110° est recommandée pour l'obtention d'un épandage uniforme et une pénétration optimale du couvert végétal.

L'application de la solution à un angle avant de 45° permettra un meilleur épandage.

Consulter les sections en haut pour connaître le taux et la période d'application appropriée.

Aux fins de la dessiccation seulement, lorsque le couvert végétal est dense ou que la croissance des mauvaises herbes est forte, on obtiendra un meilleur épandage en utilisant des volumes de pulvérisation supérieurs. Dans ces conditions, appliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL dans au moins 170 à 220 L d'eau/ha.

INSTRUCTIONS RELATIVES À L'APPLICATION AÉRIENNE:

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

Faire preuve d'une extrême prudence durant l'application aérienne d'un insecticide, d'un herbicide ou d'un fongicide. La dérive de pesticides n'est pas toujours visible à l'œil nu. De petites gouttelettes peuvent dériver vers des zones fragiles sans signe apparent de danger. Suivre le mode d'emploi à la lettre.

Lorsque l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est appliqué par avion, un épandage uniforme est essentiel. Les applicateurs doivent utiliser la combinaison appropriée de pastilles de buses, de disposition des buses et de pressions de pulvérisation afin d'obtenir une distribution de grosses gouttelettes d'un diamètre moyen supérieur à 350 microns. Ne pas utiliser de buses Raindrop. Pour éviter un épandage inégal ou un chevauchement d'application, utiliser les marqueurs appropriés.

Volume d'eau pour l'utilisation en postlevée dans le canola et soja tolérant le glufosinate ammonium: Appliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL dans au moins 55 L d'eau/ha.

Volume d'eau pour l'utilisation comme desiccant seulement: Lorsque le couvert végétal est dense ou que la croissance des mauvaises herbes est forte, on obtiendra un meilleur épandage en utilisant des volumes de pulvérisation supérieurs. Dans ces conditions, appliquer l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL dans au moins 33 à 55 L d'eau/ha.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'APPLICATION

La suppression des mauvaises herbes peut être réduite en présence d'une rosée abondante, d'un brouillard épais ou d'une brume dense au moment de l'application.

L'épandage uniforme et complet est important pour obtenir une suppression constante.

Les cultures peuvent être endommagées si l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est appliqué lorsque prévalent des conditions climatiques extrêmes, le gel, une sécheresse, un sol saturé d'eau, un faible degré de fertilité, des dommages causés par la maladie ou les

insectes.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est un herbicide non-sélectif et peut dessécher, défolier ou tuer tous les végétaux. Éviter le contact avec d'autres plantes ou cultures désirables par application directe ou par dérive de pulvérisation, à défaut de quoi des dommages graves peuvent être causés.

L'application de l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL sur les variétés ou les hybrides de canola ou soja non tolérants ou sur d'autres cultures non tolérantes donnera lieu à des dommages sévères ou à la destruction des cultures.

Pour assurer la sécurité des cultures et une suppression optimale, utiliser l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL uniquement sur le canola ou soja tolérant le glufosinate-ammonium (p. ex., LibertyLink) cultivé à partir de semences certifiées.

DÉLAI AVANT LA PLANTATION (DAP)

Aucun délai avant la plantation n'est requis pour le maïs de grande culture, le canola, le soja, le haricot sec commun (pas cultivé pour les semences), la luzerne, la carotte, l'oignon et la pomme de terre.

Délai de 70 jours pour le sarrasin commun, l'orge, le millet, l'avoine, le seigle, le sorgho commun, le triticale, le blé, les autres légumes-racines et légumes-feuilles

Délai de 120 jours pour toutes autres cultures.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'APPLICATION TERRESTRE

Application par pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer si le vent souffle à plus de 16 km/h et qu'on utilise des pulvérisateurs à rampes pour l'application terrestre.

NE PAS appliquer si le vent souffle à plus de 25 km/h et qu'on utilise un pulvérisateur à hotte pour l'application terrestre.

Ne pas utiliser de buses à miroir, d'équipement d'application par gouttelettes contrôlées ni d'équipement de pulvérisation à jet porté.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'APPLICATION AÉRIENNE:

Application par voie aérienne: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine/moyen/grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor. Lire et bien comprendre toute l'étiquette avant d'ouvrir le contenant. Si vous avez des questions, appeler Tide International Canada Inc. ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole provincial.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE:

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un écran facial les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE

Toute averse dans les quatre heures suivant l'application risque de réduire l'efficacité.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette;
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'épandage	Culture	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un:			
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat terrestre	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m		
Pulvérisateur agricole	Canola, luzerne, maïs, soja	1	0	1	
Aérienne	Luzerne, soja (Voilure fixe ou à voilure tournante)	1	0	20	
	Canola	Voilure fixe	1	0	35
		Voilure tournante	1	0	30
Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et					

respecter la zone tampons de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'associations.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampons de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL doit être appliqué à l'aide d'un équipement propre bien calibré.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est spécialement formulé pour se mélanger facilement dans l'eau.

Avant d'ajouter l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL dans le réservoir de pulvérisation, s'assurer que celui-ci est bien propre (voir la section nettoyage du pulvérisateur).

1. Remplir le réservoir aux trois quarts d'eau propre.
2. Verser la quantité appropriée d'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL.
3. Verser le reste d'eau, débiter l'agitation et pulvériser immédiatement.

MÉLANGES EN CUVE:

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en cuve, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Toujours utiliser conformément à les restrictions et les précautions les plus sévères.

L'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL et Centurion^{MD} ou Select^{MD}: Canola tolérant le glufosinate-ammonium seulement

Lorsqu'on mélange en cuve l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL et Centurion^{MD} ou Select^{MD}, toujours verser l'adjuvant Amigo^{MD} dans le réservoir en premier, puis verser l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL dans le réservoir, suivi de Centurion ou Select

L'ajout d'un agent antimoussant peut réduire la formation de mousse, en particulier lorsqu'on utilise de l'eau douce.

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en purgeant le système avec un mélange d'eau et de détergent (voir la section nettoyage du pulvérisateur).
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
3. Verser la quantité appropriée d'Amigo^{MD}. Continuer d'agiter jusqu'à ce que Amigo^{MD} soit bien mélangé.
4. ARRÊTER l'agitation. Verser la quantité requise d'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL dans le réservoir. Mettre en marche le système d'agitation.
5. Verser la quantité appropriée de Centurion^{MD} ou Select^{MD} et le reste d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer d'agiter ou de faire rouler le système de dérivation, et pulvériser immédiatement.

7. Après toute interruption de l'épandage, bien agiter avant de reprendre la pulvérisation. Jeter un coup d'œil dans le réservoir pour s'assurer que l'agitation du pulvérisateur suffit à remélanger les produits de la solution de pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange jusqu'au lendemain.
8. Si une pellicule d'huile commence à se former dans le réservoir, vider et nettoyer le réservoir avec une solution de détergent puissante.
9. Immédiatement après l'emploi, bien nettoyer le pulvérisateur en purgeant le système avec un mélange d'eau et de détergent (voir la section nettoyage du pulvérisateur).

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Avant et après l'utilisation de l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL, toujours effectuer un nettoyage complet du réservoir, des conduites et du filtre du pulvérisateur. L'équipement de pulvérisation doit être rincé à fond à l'aide d'une solution de détergent puissante.

ALIMENTATION DU BÉTAIL

CANOLA: Les grains et la farine provenant de la culture traitée peuvent servir à nourrir le bétail. NE PAS laisser paître le bétail dans les cultures traitées ni couper celles-ci comme foin; les données appuyant un tel emploi sont insuffisantes.

MAÏS (utilisé pour séparer les rangs de canola hybride destiné à la production de semence): NE PAS utiliser la culture traitée pour nourrir le bétail; les données appuyant un tel emploi sont insuffisantes.

SOJA: NE PAS laisser paître le bétail dans les champs traités dans les 20 jours suivant l'application.

DÉLAIS D'ATTENTE

CANOLA: Lorsque l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est mélangé en cuve avec Centurion ou Select, respecter un délai d'attente de 60 jours à partir de la date du traitement (ou du dernier traitement lorsqu'il y a eu une deuxième application).

Lorsque l'herbicide et desiccant Tide glufosinate ammonium 150SL est mélangé en cuve avec Facet L, respecter un délai d'attente avant la récolte de 60 jours à partir de la date du traitement.

SOJA: Ne pas appliquer dans les 70 jours précédant la récolte du grain de soja.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.